Chambre de Métiers et de l'Artisanat INDRE-ET-LOIRE

Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

Votre nom et prénom : EMMANUEL DENIS
Commune : TOURS
LISTE : POUR DEMAIN TOURS 2020

1. *Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?*

Une connaissance liée à trois éléments clefs :

- Un suivi régulier du marché de l'artisanat et du commerce sur le territoire de Tours Métropole (suivi des données délivrées par l'INSEE, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat , l'ATU, la CCI, , le club de l'immobilier).
- La présence sur la liste de chefs d'entreprises, de salariés de ces secteurs ou d'élus déjà en responsabilité dans des exécutifs.
- Des contacts avec la Jeune chambre économique de Touraine, la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Quelques chiffres clefs :
En 2018 :

- L'artisanat représente 12 116 entreprises et 18 853 emplois en Indre et Loire dont 40% localisés dans la Métropole (4811 entreprises pour 8742 emplois).
- 3065 entreprises créées (tous secteurs confondus) dans la métropole dont 2327 en statut d'entreprises individuelles, nombre en forte hausse depuis 2016.
- Plus de 85% des entreprises de la métropole sont des TPE (moins de 10 salariés)
- Dont 70% appartiennent au secteur du commerce, transports et des services divers

2. *A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?*

- Un soutien et un accompagnement sur la totalité du cycle de vie de l'entreprise :
  - Revaloriser et faire connaître les métiers porteurs (éco-construction, artisanat de pointe, service à la personne, métiers de la gastronomie, artisanat d'art..) pour encourager la création d'entreprise
  - Soutenir les porteurs de projet dans la phase de création
  - Soutenir et accompagner les créateurs d'entreprise dans leur développement
  - Accompagner **la transmission d'entreprise**. Une entreprise sur 4 sera à transmettre dans les prochaines années (chiffres cma37.fr), il est donc crucial de réussir ces transmissions pour conserver un tissu artisanal et commercial dense et créateur d'emplois.
- Des locaux adaptés (taille, localisation), performants sur le plan énergétique.
- Des besoins en main d'œuvre. De nombreux métiers sont en tension (métiers du bâtiment, de la restauration, de la transition écologique...) avec un risque de perte de compétences engendrés par des départs à la retraite non compensés par les recrutements en raison d'un manque d'attractivité.

- Des besoins en formation. L'utilisation du numérique, l'apparition de nouveaux matériaux, la nécessité de repenser ses modes de fabrication pour tendre vers une plus grande sobriété nécessitent agilité et réactivité. La formation continue des chefs d'entreprises et de leurs personnels est essentielle.
- Un besoin en visibilité, notamment pour les métiers d'arts

3. *Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?*

La liste PourdemainTours2020 développe un programme d'action en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat qui repose sur :

1 - **Le soutien et le développement des commerces de proximité** qui sont essentiels à l'économie locale et au maintien du lien social.
Nous voulons promouvoir à Tours ***« la ville des courts chemins »,*** c'est à dire une ville où les habitants puissent dans chaque quartier bénéficier d'un pôle de commerces et de services de proximité couplé pour certains d'entre eux à un marché de plein vent.
Limiter les déplacements motorisés, consommer moins mais mieux, retrouver du lien social et de la proximité, favoriser les achats directs et la vente de produits locaux sont nécessaires si nous voulons répondre aux enjeux de la transition écologique. Les commerces et les services de proximité sont les plus à mêmes de répondre à ces nouveaux défis.
28 pôles de centralité ont été identifiés, certains sont à redynamiser (Bergeonnerie, Monjoyeux…), ou à renforcer (Rabelais, Coty, Velpeau…), d'autres seront à créer dans les quartiers plus récemment urbanisés (les 2 lions, Montconseil …).

Pour ce faire nous développerons la démarche suivante :

- Créer dans chaque quartier un groupe de travail associant commerçants, habitants et usagers, experts et élus.
- Déterminer pour chaque pôle de centralité un périmètre de sauvegarde des commerces, couplé à une stratégie de développement commercial
- Accompagner les porteurs de projets dans leur installation
- Co-construire et mettre en œuvre un projet global d'accompagnement : espaces publics, soutien à la réhabilitation des commerces et à la modernisation des devantures commerciales, formation, animations...

2 - La promotion et le soutien aux entreprises artisanales

Nous défendons l'idée ***« d'une ville qui répare, recycle et innove ».***
Nous voulons un développement économique qui repose sur une utilisation sobre des ressources et une exigence de justice sociale. Nous portons une ambition collective de transition écologique et sociale, articulée avec l'économie de la connaissance. L'économie de demain s'invente avec tous les acteurs : les chercheurs, les entreprises, les artisans, les commerçants et les citoyens.
Nous devons créer les conditions pour accompagner les entreprises dans leur transition écologique et sociale et développer les emplois de demain.

Nos actions :

- Promouvoir et favoriser la formation des jeunes aux métiers de la transition écologique, de l'économie circulaire et de l'artisanat
- Valoriser les savoir-faire des entreprises du territoire (création de label – mise à l'honneur d'entreprise dans le journal municipal et le site internet) et les démarches de transition initiées par la CMA : Réseau Imprim'Vert, Garage Propre, Pressing Propre, Répar'acteurs…
- Accompagner la transition écologique des entreprises par les low-tech et le numérique, en lien avec la recherche.
- Soutenir l'incubateur d'entreprise de la CMA37 bio/bien être Talent Up
- Créer une pépinière d'entreprises de la transition écologique et sociale, qui regroupera les porteurs de projet engagés dans ces secteurs
- Soutenir les Coopératives d'activités et d'emploi pour accompagner les personnes souhaitant créer leur propre emploi.
- Mettre à disposition des ateliers relais et des ateliers mutualisés dans une logique de pôles d'excellence.
- Soutenir les entreprises de la transition écologique, en particulier dans l'économie sociale et solidaire
- Créer des conditions optimales d'accès aux investissements publics pour les PME locales :
    - Augmentation du budget d'investissement de la ville afin d'offrir une visibilité aux entreprises locales
    - Mise en place de critères favorisant la réponse des entreprises locales aux appels d'offre
    - Mise en place d'une charte de qualité (labellisation) pour les artisans afin de favoriser leur accès au marché de rénovation énergétique des logements que souhaite lancer la ville.
- Soutenir et favoriser la transmission d'entreprise :
    - Mettre à l'étude la création d'une aide à la transmission d'entreprise
    - Soutenir la création ou la reprise d'entreprises en Société coopérative et participative (société dont le capital et la gestion reposent sur ses salariés).
    - Valoriser et faire connaître les forums de transmission/reprise
- Soutenir et renforcer la mise en réseaux des acteurs locaux qui accompagnent la création et le développement des entreprises (Initiative Touraine Val de Loire, ADIE, BGE Touraine, GPA du Val de Loire, CCI, CMA…) et ceux du monde de l'emploi et de l'insertion (CREPI, Mission Locale, Pôle Emploi, Ecole de la deuxième chance….)

4. *Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?*

- Nous soutiendrons la transition écologique des grandes surfaces (gestion des déchets, mise en place d'ombrelles photovoltaique, végétation des parkings…)
- Dans le SCOT nous maintiendrons les zones commerciales existantes
- Nous sommes opposés au projet de « village des marques »
- Nous faisons du soutien au commerce de proximité une priorité de notre mandat
- Nous priviliégirons la restructuration et la réhabilitation des friches commerciales pour limiter fortement l'artificialisation des sols et l'extension des surfaces commerciales en périphérie

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

- Faire connaître et valoriser les métiers d'art auprès des jeunes et du grand public (journées du patrimoine, circuits des métiers d'art dans la ville, coup de projecteur sur un métier d'art dans le journal municipal, mise à l'honneur de jeunes apprentis et de leur maître d'apprentissage, projets d'éducation artistique et créative dans les écoles.
- Mise à disposition d'ateliers d'artistes et d'artisanat d'art
- Développement du 1% culturel et du 1% goudron pour favoriser la création d'œuvres d'art dans l'espace public
- Appel et valorisation des artisans locaux pour les travaux sur le patrimoine
- Valorisation des entreprises des métiers d'art à l'international dans le cadre des coopérations décentralisées menées par la ville de Tours
- Poursuite du travail engagé par la Région sur le campus des métiers d'art

6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

Pour la transition numérique

Concernant la transition numérique un rapport du Senat met en évidence que l'accompagnement à la transformation numérique des entreprises est inadapté aux PME :
Nous citons :

« les TPE-PME sont nombreuses à avoir le sentiment d'affronter les défis de façon isolée, sans les moyens nécessaires, en tout cas en interne, pour développer une chaîne logistique, des offres de livraison ou encore une communication digitale, voire événementielle. »

Pour le Conseil national du numérique l'une des solutions réside dans le rapprochement du numérique avec des mouvements plus anciens de valorisation des territoires, proches de l'économie sociale et solidaire : AMAP, SEL, monnaies locales...

La coopération et le partage des savoir-faire numériques suscitent les mêmes réticences que leur intégration dans les pôles de compétitivité, comme l'a souligné un rapport du Conseil économique, social et environnemental139(*). Les bénéfices de la coopération, comme ceux de la gestion de la propriété intellectuelle au sein de ces pôles, peut constituer une source d'inquiétude pour les PME qui craignent que cette coopération ne se transforme en captation par des start-up ou d'autres PME plus agiles qu'elles dans le monde numérique et ne facilitent des comportements de prédation économique. »

- Etablir un diagnostic précis, co-construit avec l'ensemble des acteurs sur l'illectronisme numérique des entreprises commerciales et artisanales de la métropole pour engager un programme d'actions.
- Accompagner la transition digitale des commerçants et des artisans par de la formation, de l'accompagnement et de l'ingénierie.

Pour la transition écologique des artisans

- Au sein du service développement économique de la métropole créer des postes de médiateurs de l'économie, qui vont accompagner la transition écologique et sociale des artisans et des commerçants, et les aider à monter les dossiers de mobilisation des financements région/ADEME.

- Mobiliser des fonds européens de la prochaine programmation (2021-2027) en créant un programme de soutien à la transition écologique de l'économie, dans l'objectif stratégique n°1 (transformation économique, innovante et intelligente) qui devra représenter 60% de la programmation ;
- Mettre en place un système de collecte des déchets organiques des professionnels
- Développer des ressourceries sur le territoire afin de valoriser les dépôts de chantiers des artisans et leur approvisionnement à coûts réduits.

7. *En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?*

- Faire de Tours métropole, un territoire attractif qui s'engage fortement dans la transition écologique et sociale de l'économie nécessite de mettre en place un espace de discussion regroupant élus, chambres consulaires, entreprises, université, habitants où chacun se connaît et œuvre à l'atteinte d'objectifs communs.
- Nous maintiendrons la conférence métropolitaine de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage
- La CMA qui y participe est à nos yeux, un acteur clef et nous souhaitons développer des relations étroites et de confiance

8. *Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle*

Nous souhaitons faire de la ville de Tours la capitale du bio et du bien manger.
Nos propositions s'articulent autour de axes :

- La relocalisation dans la métropole d'une agriculture maraichère biologique
- Repenser le Projet des Halles, en concertation avec les commerçants, les habitants et les usagers pour en faire une vitrine des produits de la gastronomie locale
- La création d'un pôle d'excellence sur la transition écologique et sociale de l'alimentation combinant recherche, formation et intégrant la Cité de la Gastronomie.
- Soutien aux projets de la « cité de la gastronomie »portés par l'IEHCA
- Mobiliser des fonds européens de la prochaine programmation (2021-2027) en créant un programme de soutien à la transition écologique et sociale de l'alimentation, dans l'objectif stratégique n°1 (transformation économique, innovante et intelligente) qui devra représenter 60% de la programmation)

9. *Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?*

Nous maintiendrons les aides et les soutiens existants (ex : fonds vitrines) et nous étudierons la possibilité de mettre en place une aide à la transmission d'entreprise.
Concernant les aides au développement économique de la métropole nous veillerons à équilibrer les aides entre TPE, PME, Industrie... avec comme critère le retour direct pour la métropole de l'activité des entreprises en terme d'emplois mais aussi de contribution à la transition écologique du territoire.